



Tournoi Promotion *QubicaAMF* **Dames et Hommes**

ART. 1 – Organisation

A - Le Tournoi Promotion AMF est organisé par QubicaAMF et par la F.F.B.S.Q. Cette compétition a pour but de promouvoir le bowling auprès des débutants, licenciés ou non.

B - Il se déroule en trois phases :

- ◆ Qualification par centre : **du 1^{er} novembre 2007 au 25 Février 2008**
- ◆ Finale Régionale : **les 15 et 16 mars 2008**
- ◆ Finale Nationale : **les 12 et 13 avril 2008**

La finale régionale se déroule dans la région administrative concernée si, au moins, 25 personnes (dames et hommes confondus) participent aux qualifications par centre, sinon, dans sa région sportive ou une région administrative ou sportive de son interrégion. En cas de rattachement, c'est la région, administrative ou sportive, totalisant le plus grand nombre de participants, qui organise la compétition.

C - Dans chaque phase, que ce soit pour la finale de la phase ou pour la qualification à la phase suivante, les égalités dans les classements seront départagées d'abord par le meilleur total scratch, ensuite, si nécessaire, par la meilleure dernière ligne, ou l'avant-dernière en cas de nouvelle égalité, et ainsi de suite...

ART. 2 – Les participants

Le tournoi promotion AMF est ouvert à tous les joueurs ou joueuses(sauf benjamins ou benjamines) de nationalité française et remplissant, au moins, une des conditions suivantes :

- ◆ N'avoir jamais été licencié(e) F.F.B.S.Q. ou avoir, pour la dernière fois, pris une licence antérieurement à la date du 1^{er} septembre 2001.
- ◆ Avoir une licence dont le numéro commence par **08** (1^{ère} année de licence) ou avoir un P dans la colonne « Première année ».
- ◆ Etre licencié(e) et apparaître au listing de septembre **2007** avec, dans la colonne "Moy", une moyenne inférieure ou égale à 140 pour une femme et 150 pour un homme.

ART. 3 – Qualifications par centre

A - Les centres homologués sont les organisateurs de cette étape. Leur responsable en fixe la ou les dates et les horaires dans le respect de la date limite de l'article 1.B.

B - Les qualifications se disputent sur 6 parties, en 2 séries de 3 parties, consécutives ou non; chaque série étant jouée sur des paires de pistes différentes.

- C - Handicap** : la première série est utilisée pour le calcul du handicap qui est de 80% (arrondi à l'entier inférieur) de la différence à 510 avec un maximum de 144. Le résultat d'un(e) joueur(euse) est obtenu par l'addition des scores des 2 séries et du handicap (ex. : 469 + 510 + 32 hp = 1011).
- D -** Quatre classements sont établis dans chaque centre:
- ◆ Non licenciée féminine
 - ◆ Licenciée féminine
 - ◆ Non licencié masculin
 - ◆ Licencié masculin
- E -** 40% des joueurs(euses) (résultat arrondi à l'entier supérieur), dans l'ordre de chaque classement, sont qualifiés(ées) pour la finale régionale.
- F -** Engagement : **10,00 €**. Les parties sont réglées à un tarif qui ne saurait dépasser le tarif maximum en vigueur (**2,90 €** l'unité).
- G -** Les centres transmettent au Comité Régional, au plus tard le **26 Février 2008**, les droits d'engagement et les quatre classements dans l'ordre des résultats obtenus. Ces résultats ne sont pas homologués.

ART. 4 – Finale Régionale

A - Lieux des finales régionales :

Alsace	Strasbourg
Aquitaine	Bergerac
Auvergne	Montluçon
Basse-Normandie	Honfleur
Bourgogne	Nevers
Bretagne	Carnac
Centre	Bourges
Champagne-Ardenne	Reims
Franche-Comté	Belfort
Haute-Normandie	Le Havre
Ile-de-France	Boussy
Languedoc-Roussillon	Béziers (Sauvian)
Limousin	Limoges
Lorraine	Gérardmer
Midi-Pyrénées	Montauban
Nord-Pas-de-Calais	Valenciennes
Pays de la Loire	Saint-Nazaire
Picardie	Amiens
Poitou-Charentes	Poitiers
Provence-Alpes-C.A.	Bandol
Rhône-Alpes	Lyon Part-Dieu

- B -** Les Comités Régionaux sont les organisateurs de cette étape. Ils établissent les horaires en concertation avec le centre d'accueil.

- C* - Les finales régionales se disputent de la même façon que les qualifications par centre : articles 3B et 3C.
- D* - Deux classements, masculin et féminin, sont établis sur les 6 parties.
- E* - Les parties sont réglées au Comité Régional à un tarif qui ne saurait excéder le tarif maximum en vigueur (2,90 € l'unité).
- F* - Le nombre de qualifiés(ées), par région, pour la finale nationale est fonction du nombre d'engagés(ées). Il est communiqué par le C.T.S. Bowling, au Comité Régional, avant le déroulement de cette étape. Il est, au minimum, d'une joueuse et d'un joueur par région administrative (ou sportive en cas de rattachement).
- G* - Les scores de cette étape ne sont pas homologués.

ART. 5 – Finale Nationale

- A* - Lieu : à **Beaucouzé (ANGERS)**
- B* - La licence est obligatoire pour y participer.
- C* - Elle se déroule de la même façon pour les dames et les hommes :
 - ♦ Qualifications : dito articles 3B et 3C.
 - ♦ Finale : 40% des meilleures de chaque classement effectuent une série supplémentaire de 4 parties, avec au départ le total scratch des 6 parties précédentes et le handicap réajusté sur ces 6 lignes.
- D* - Les frais de parties sont pris en charge par la F.F.B.S.Q.
Aucune indemnité de déplacement n'est versée.
- E* - Les joueurs(euses) qui déclarent forfait sont tenus(es) de le faire savoir au C.T.S. Bowling **avant le 4 avril 2008**.
- F* - Le C.T.S. Bowling se réserve le droit de requalifier des joueurs(euses) dans l'ordre du classement de la finale régionale pour combler d'éventuels forfaits.
- G* - Des modifications peuvent être apportées par le C.T.S. Bowling au nombre de joueurs(euses) qualifiés(ées) en fonction du nombre de pistes du centre choisi.

ART. 6 – Récompenses

Divers lots sont distribués par les annonceurs patronnant la compétition.

ART. 7

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à cette compétition.

ART. 8

QUBICAAMF et la F.F.B.S.Q. se réservent le droit d'apporter toute modification à ce règlement ainsi que dans le choix des centres, si les circonstances l'exigent.